

## Les éco-délégués au collège Albert THIERRY

La mise en place d'éco-délégués dans le collège Albert THIERRY concrétise la volonté de l'établissement d'associer fortement les élèves à une démarche de développement durable et prolonge de manière cohérente la labellisation E3D de niveau 2 (sur 3) obtenue par l'établissement depuis 5 ans.

Un(e) éco-délégué est un(e) élève qui aura pour rôle de promouvoir les comportements respectueux de l'environnement dans sa classe et de proposer toute initiative de nature à contribuer à la protection de l'environnement dans son établissement.



Un binôme d'éco-délégués sera également élu, au collège, parmi les membres volontaires du conseil de vie collégienne (CVL).

Les éco-délégués participeront aux réunions du CESCE du collège (au moins réunions dans l'année). Ils auront une à deux séances d'une heure par mois pour se former et proposer des idées d'action.

Les actions de cette année seront axées sur la protection de la ressource « **eau** ».

Les qualités pour être éco-délégué sont :

- Etre force de proposition
- Etre décideur et acteur des actions à mettre en œuvre
- Etre un relai d'informations des enjeux et des actions
- Montrer l'exemple
- Transmettre l'envie de participer aux projets mis en œuvre

Motivés, volontaires, les éco-délégués contribueront à la mise en œuvre concrète de la démarche développement durable avec les autres acteurs de la communauté éducative et du territoire. De plus, la fonction d'éco-délégué peut être favorable au parcours scolaire des élèves qui décident de s'y engager. **Ils expérimentent ainsi l'exercice de premières responsabilités** et s'ouvrent au travail partenarial spécifique au développement durable. Cette fonction enrichit d'une manière originale leurs apprentissages civiques ainsi que leur connaissance des réalités de leur établissement et de leur territoire.

Suite au manque d'implication et/ou l'abandon fréquent en cours d'année d'un certain nombre d'écodélégués « élus » depuis plusieurs années, je vous propose une nouvelle manière de procéder pour la rentrée prochaine ;) Il n'y aurait plus d'élections mais uniquement des élèves volontaires. Je fixe la barre à 30 élèves max pour que cela reste gérable.

Voici ci-dessous une proposition de document qui pourrait être donnée par les PP à la rentrée.

## « Devenir Ecodélégué(e) au collège Albert THIERRY »



Etre écodélégué(e) de classe, c'est : - être un élève qui veut s'engager pour construire un monde solidaire et durable - être un élève respectueux de l'environnement - être force de proposition (c'est-à-dire avoir de nouvelles idées d'action pour que le collège soit le plus éco-responsable possible) - sensibiliser ses camarades – et les adultes ;) - aux actions menées au collège. Votre investissement sera valorisé dans le « Parcours Citoyen » de votre scolarité !

M.LHOMME vous propose de montrer votre motivation au travers au travers d'une lettre, d'un poème, un dessin, une chanson, une carte mentale, etc.

Merci de donner votre candidature à M.LHOMME en salle 101 lors de la semaine du développement durable du 18 septembre au 8 octobre 2024 ; )